

3. L'évolution de la dotation académique et le projet de répartition de la dotation académique.

NOMBRE D'ELEVES ET D'EMPLOIS ENSEIGNANTS 1ER DEGRE PUBLIC				
	CORREZE	CREUSE	HTE-VIENNE	ACADEMIE
NOMBRE D'ELEVES R2007	18963	9490	29346	57799
NOMBRE D'ELEVES R2008	19041	9140	29683	57864
NOMBRE D'ELEVES R2009	19081	9059	29746	57886
NOMBRE D'ELEVES R2010	19055	8974	30103	58132
NOMBRE D'ELEVES R2011	18899	8742	30057	57698
NOMBRE D'ELEVES R2012	18888	8672	30129	57689
NOMBRE D'ELEVES R2013	18893	8615	30060	57568
NOMBRE D'ELEVES R2014	18912	8518	30256	57686
NOMBRE D'ELEVES R2015	18649	8442	30253	57344
NOMBRE D'ELEVES R2016	18177	8262	29944	56383
NOMBRE D'ELEVES R2017	17788	8062	29703	55553
NOMBRE D'ELEVES PR2017	17906	8070	30030	56006
NOMBRE D'ELEVES PR2018	17379	7838	29399	54616
NOMBRE D'ELEVES PR2019	16970	7573	28913	53456
NOMBRE D'ELEVES PR2020	16617	7356	28441	52414
EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES DE R2013 A R2014	19	-97	196	118
EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES DE R2014 A R2015	-263	-76	-3	-342
EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES DE R2015 A R2016	-472	-180	-309	-961
EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES DE R2016 A R2017	-389	-200	-241	-830
EVOLUTION PREVISIONNELLE DE R2017 A R2018	-409	-224	-304	-937
EVOLUTION PREVISIONNELLE DE R2018 A R2019	-409	-265	-486	-1160
EVOLUTION PREVISIONNELLE DE R2019 A R2020	-353	-217	-472	-1042
P/E R2011 définition DGESCO	5,67	6,56	5,08	5,5
P/E R2012 définition DGESCO	5,49	6,44	4,95	5,35
P/E R2013 définition DGESCO	5,55	6,49	5,01	5,41
P/E R2014 définition DGESCO	5,56	6,57	5,00	5,42
P/E R2015 définition DGESCO	5,67	6,53	5,04	5,46
P/E R2016 définition DGESCO	5,80	6,69	5,14	5,58
P/E R2017 définition DGESCO	5,93	6,85	5,24	5,69
RANG DANS L'ENSEMBLE NATIONAL METROPOLITAIN DE LA VALEUR LA PLUS ELEVÉE A LA VALEUR LA PLUS FAIBLE R2017	17/96	3/96	82/96	5/26
EVOLUTION DES EMPLOIS HORS DECHARGES DE FORMATION				
EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE 2018	-9	0	9	0
EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE 2017	0	0	15	15
EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE 2016	0	0	15	15
EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE 2015	2	-9	10	3
EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE 2014	3	0	10	13
EVOLUTION DES EMPLOIS A LA RENTREE 2013	6	1	13	20
SEPT ANS	2	-8	72	66

	P/E R2017 (Dgesco)	ΔDEMO de R2017 à R2018	ΔPOSTES DEMO A P/E CONSTANT	HYPOTHESE ΔPOSTES R2017	POSTES PR2018 DEFINITION P/E DGESCO	ELV R2018	P/E R2018	Δ P/E R17 A R18
CORREZE	5,93	-409	-24	-9	1 045,5	17379	6,02	0,09
CREUSE	6,85	-224	-15	0	552,8	7838	7,05	0,20
HTE-VIENNE	5,24	-304	-16	9	1 564,5	29399	5,32	0,08
ACADEMIE	5,69	-937	-56	0	3 162,8	54616	5,79	0,10

Une synthèse sans appel :

	Variation Effectifs élèves R2015	Variation postes R2015	Variation Effectifs élèves R2016	Variation postes R2016	Variation Effectifs élèves R2017	Variation postes R2017	Variation Elèves R2015 R2017	Variation postes R2015 R2017
Corrèze	-263	+2	-472	0	-389	0	-1124	+2
Creuse	-76	-9	-180	0	-200	0	-456	-9
Haute Vienne	-3	+10	-309	+15	-241	+15	-553	+35
Académie	-342	+3	-961	15	-830	15	-2133	+33

Sur la période du protocole (2015/2017), pour une baisse démographique sensiblement équivalente entre la Haute Vienne et la Creuse, la Haute >Vienne a gagné 35 emplois et la Creuse a perdu 9 emplois... Difficile de considérer que la Creuse a été protégée par la mise en œuvre du protocole...

En 2015...

Creuse → L'actualité

CARTE SCOLAIRE ■ La directrice académique estime que la priorité ce sont les élèves et pas les postes de profs

« On va perdre mille élèves en trois ans »

Pascal Niquet se défend de vouloir « casser l'école rurale ». La DSDEN accueille évidemment favorablement la démarche des élus qui sont disposés à regrouper des écoles pour éviter la ponction annuelle de postes.

Recueilli par Julien Rapagne
julien.rapagne@centrefrance.com

■ **Que répandez-vous à ceux qui sont mécontents de votre carte scolaire 2015 ?** Je comprends qu'on ne soit pas d'accord. Mon métier est celui d'une technicienne qui doit faire la rentrée avec moins neuf emplois. Le mécontentement est celui d'une fédération syndicale, la FSU qui a voté contre, l'Unsa s'est abstenue et n'a pas trouvé globalement ma carte mal faite.

« 66 élèves sur 3 classes, ce n'est pas énorme »

Ce qu'on a décidé c'est la non remise en cause des trois écoles à classe unique et le maintien des écoles à une seule classe dans les RPI. Quand je suis allée rencontrer les maires, certains m'ont



DIRECTRICE ACADÉMIQUE, Pascale Niquet. MICHELE DELPY

parlé avec des tremolos dans la voix, ils ne sont pas prêts pour un autre fonctionnement. On a étudié soixante situations à travers la Creuse. Sur Moutier-Rozeille, Saint-Avit et Néoux ils sont actuellement 60 élèves pour quatre classes, c'est-à-dire 15 élèves par classe. Une classe en moins à Moutier-Rozeille, ça fait une classe de maternelle à 25 élèves en comptant tous

les élèves de TPS (toute petite section) annoncés. À Naillat, on aura 66 élèves sur trois classes, ce n'est pas énorme. C'est la même situation dans plein d'endroits. À Bousac, on a 58 élèves sur trois classes, cela me semble également raisonnable. Ça laisse une capacité d'accueil des tout petits.

■ **Les critiques portent aussi sur votre approche du soutien aux élèves en difficulté.**

Qu'en est-il des postes de maîtres G (1) ? Les réseaux d'aide, les RASED sont constitués d'un psychologue, d'un maître E et d'un maître G, chargés de la réadaptation des élèves. Il n'y avait plus que trois maîtres G dans le département. Ce que j'ai décidé c'est de reconstituer les sept secteurs de RASED du département, avec pour chacun un psychologue scolaire et un maître E. Les maîtres G seront affectés dans les centres médicaux psycho-pédagogiques. Dans ces CMP, il y a des plateaux techniques qui permettent la prise en charge globale de l'élève.

■ **N'y a-t-il pas deux poids deux mesures pour la répartition des postes entre les départements ?** La baisse des effectifs est incontestable. La Corrèze baisse un peu mais a un nouveau réseau d'éducation prioritaire. Si l'on regarde le taux d'encadrement : avec 6,57 enseignants pour cent élèves, la Creuse a le troisième plus élevés de France. En milieu de tableau, il y a la Haute-Vienne avec cinq enseignants pour cent élèves. C'est profondément injuste, c'est aussi un département qui est très rural. En

Creuse, il y a vingt élèves par classe, c'est moins que dans l'éducation prioritaire. Sur quatre ans, depuis 2011, on perd 226 élèves et seulement sept emplois.

■ **Faut-il s'attendre à ce que la ponction de postes d'enseignants se poursuive dans les années qui viennent ?** On ne peut pas toujours s'apitoyer sur son sort, il faut prendre son destin en main. Les perspectives démographiques sont préoccupantes. On va perdre mille élèves en trois ans d'ici 2018. Ça ne fait pas rêver les gens de travailler dans des écoles isolées. En outre, nous avons des jeunes enseignants, qui, c'est vrai, ne sont pas attirés par le milieu rural.

■ **Le salut passe par le numérique ?** Je crois que la planche de salut d'un département comme celui-ci, qui a des atouts formidables en terme d'accessibilité du foncier, de paysages, d'action culturelle... c'est le numérique. On a su installer l'électricité, on doit pouvoir installer la fibre optique ! Et il y a des services publics, mine de rien, même si on dit que je casse les écoles rurales.

■ **Que pensez-vous de la démarche des maires de la Creuse qui veulent sortir de**

cette spirale du déclin en faisant des propositions de regroupements d'écoles ? Les élus savent qu'on a déjà fait des analyses dans tous les nouveaux cantons, qui posent en trois ans l'évolution possible. Après, il faut regarder quel élu est prêt à faire un pas vers son voisin. Il y a aussi la question des transports : peut-être faudra-t-il les imaginer en étoile plutôt qu'en collimaçon afin de réduire les temps de trajet. Il ne s'agit pas forcément de concentrer dans les bourgs centre ; il faut trouver le lieu le plus propice pour les élèves.

■ **Êtes-vous prêtes à lâcher du lest sur les postes ?** À l'heure qu'il est pour 2015, la situation est actée. Je dois faire des choix pour vivre de la même façon avec un budget moindre. L'objectif ce n'est pas de récupérer des emplois, c'est d'apporter un plus aux enfants qui ont besoin d'être dans des groupes, de se confronter aux autres. C'est comme ça qu'on grandit, qu'on devient autonome...

(*) Les réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (Rased) comprennent des psychologues et des enseignants spécialisés des maîtres E (pédagogie adaptée) et maîtres G (rôle psychopédagogique).

Les constats d'effectifs réalisés par la DSDEN23

Font état d'une baisse deux fois inférieure aux annonces...

Jean-Baptiste Moreau, député de la Creuse et son suppléant, Vincent Turpinat, maire de Jarnages, ont organisé une réunion, lundi dernier, avec la plupart des maires (1) du canton de Bourgneuf, en mairie de Saint-Pierre-Bellevue.

Le député à l'écoute des maires

En 2018...

Par Guilhem Carbon

Le député était là pour faire connaissance et écouter les doléances des maires sur les différends problèmes et difficultés qu'ils rencontrent dans leur circonscription communale et faire ensuite remonter les informations au niveau national. Si le temps de la réunion a été un peu réduit, il a quand même permis d'aborder plusieurs sujets, comme l'épineux problème de la téléphonie mobile et du Très Haut Débit, présent mais inactif (non installé administrativement) dans certaines zones et absent dans d'autres. Le problème venant souvent de la concurrence que se livrent les fournisseurs d'accès à internet qui n'achèvent pas les procédures, même après le raccordement des répartiteurs à la fibre optique.

LE TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET

La demande d'une synchronisation et d'une coordination par l'État des différentes actions a été clairement formulée au député afin d'éviter des échecs comme ce projet de fibrage de la RD8 Bourgneuf-Royère - et les hameaux mitoyens - budgété à grands frais par l'ancienne commune Bourgneuf-Royère, et abandonné puisque Royère-de-Vassivière a été finalement rac-

cordée au réseau de Peyrat-le-Château, sans aucune espèce de concertation de qui que ce soit. Autre exemple de matériel infructueux avec les deux poteaux de Faux-Mazuras encore inutilisés à ce jour.

Jean-Baptiste Moreau a certifié que l'État jouait déjà ce rôle en ce qui concerne les opérateurs téléphoniques, avec la pose de 2 pylônes mutualisés supplémentaires en Creuse (14 sont déjà prévus).

LA PÉRENNITÉ DES PETITES ÉCOLES

La problématique des écoles hors regroupement a été posée. Leur survie est subordonnée au nombre d'écoliers et par conséquent au nombre d'habitants, ce qui ramène à la récurrente question des services publics et de l'accès au Très Haut Débit, mais aussi à l'échec du Protocole Rural, un processus de rapprochement des écoles proposé en 2015.

L'État ne peut pas assurer la pérennité des écoles à faible effectif, surtout quand on sait que la perspective de la population scolaire en Creuse prévoit 1000 élèves de moins dans 3 ans, dira le député. De là, le véritable objectif du Plan de revitalisation de la Creuse qui tente de repeupler le territoire à travers diverses attractivités.



Jean-Baptiste Moreau entouré des maires du canton de Bourgneuf.

PAS DE PROJET COMMUN

La loi NOTRe en a pris pour son grade avec, entre autres, ses conséquences d'élargissement des territoires, la petite phrase maladroite de la préfète Magali Debatte a bien sûr été mise sur le tapis. La « petite phrase » a été expliquée et il en résulte, dit le député, que bien sûr, personne ne peut

obliger les gens à travailler ensemble, mais ce qui fait principalement défaut, c'est l'absence de projets communs, avec ou sans regroupement de communes d'ailleurs. Un processus qui n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour national, si peu de temps avant les élections municipales et d'autre part sans une vision stratégique et des projets sérieux

portés par les acteurs du territoire. Il sera également évoqué les difficultés de circulation, ainsi que les questions liées à la pérennité des modes de gestion de l'eau (régie ou syndicat) que les communes veulent conserver.

(1) St-Pardoux-Mortierolles ; Bourgneuf ; Mansat-la-Courrière ; Faux-Mazuras ; Soubrebois ; Auriat ; Bosmoreau-les-Mines ; Saint-Moreil.

Les prévisions du rectorat disent pourtant une toute autre chose (voir le recto)...